

ANALYSE DE LA PRESSE

Avril 2016

1. A la une : la visite de la chancelière allemande et des représentants de l'UE à Gaziantep
2. Dossier du mois : la mise en œuvre de l'accord sur les réfugiés
3. Union européenne
4. International
5. Turquie
6. Economie



redefining / standards

MECENE PRINCIPAL DE L'INSTITUT DU BOSPHORE

1. A la une : la visite de la chancelière allemande et des représentants de l'UE à Gaziantep

La chancelière allemande Angela Merkel, le président du Conseil européen Donald Tusk et le commissaire européen Frans Timmermans se sont rendus à Gaziantep, accompagnés du Premier ministre turc Ahmet Davutoğlu samedi 23 avril. Le but de cette visite était de « promouvoir l'accord sur les migrants conclu le 18 mars et entré en vigueur le 20 mars entre Ankara et l'Union européenne. » (*Le Monde, Marie Jégo, 25/04/2016*)



Les dirigeants européens et le Premier ministre turc « ont aussi visité dans la journée de samedi et sous haute sécurité le camp de réfugiés de Nizip 2 [près de la ville de Kilis sur la frontière]. (...) [Ils] ont ensuite inauguré sous les applaudissements un centre de protection accueillant des enfants syriens, construit avec des fonds européens. » (*Le Figaro.fr, Amaury Peyrach, 24/04/2016*)

« Ankara estime pour sa part avoir rempli sa part du contrat et attend les contreparties promises par l'UE – 6 milliards d'euros, la relance des négociations d'adhésion de la Turquie à l'UE et l'obtention de visas vers l'Europe pour les ressortissants turcs. "La question de l'exemption de visa est vitale pour la Turquie", a tenu à rappeler M. Davutoglu lors de la conférence de presse commune avec les Européens. » (*Le Monde, Marie Jégo, 25/04/2016*) La Commission Juncker a programmé pour le 4 mai une possible proposition législative sur la Turquie, avec l'ambition de lever l'obligation de visa fin juin. (*Le Figaro, Jean-Jacques Mével, 20/04/2016*)

Cependant les valeurs européennes gardent toute leur place au coeur du débat politique. « L'expérience récente avec la Turquie montre que l'Europe doit fixer des limites claires à ses concessions. On peut négocier sur de l'argent, mais jamais sur nos valeurs. Nous ne pouvons pas imposer nos règles au reste du monde; de la même manière, les autres ne peuvent nous imposer leurs normes. Nos libertés, y compris la liberté d'expression, ne feront l'objet d'aucun marchandage politique avec quelque partenaire que ce soit. Ce message doit être également entendu par le président Erdogan. » avait écrit Donald Tusk dans une tribune publiée la veille de cette visite. (*Le Figaro, 22/04/2016*)

Dans son éditorial intitulé "soumission", Philippe Gélie critique la gestion de la crise migratoire par Angela Merkel. (*Le Figaro, Philippe Gélie, 22/04/2016*) « La Turquie pourrait revenir sur ses engagements si les visas ne sont pas libéralisés dans les deux mois », a prévenu, mardi 19 avril, son premier ministre, Ahmet Davutoglu. Dans la même veine, le président, Recep Tayyip Erdogan, estimait que « l'Union européenne a plus besoin de la Turquie que la Turquie n'a besoin de l'Union européenne » rappelle un autre article. (*Le Monde, Cécile Ducourtieux, Jean-Pierre Stroobants, 21/04/2016*)

2. Dossier du mois : la mise en œuvre de l'accord sur les réfugiés

L'accord sur les réfugiés conclu le 18 mars par l'UE avec la Turquie a été mis en œuvre le 4 avril.

« L'accord UE-Turquie qui permet à Athènes le renvoi en Turquie des migrants, y compris des demandeurs d'asile syrien, prévoit en échange que pour chaque réfugié syrien renvoyé en Turquie, un autre sera "réinstallé" dans un pays européen, dans la limite de 72.000 places. » (*AFP, 26/04/2016*)

« La date butoir du 4 avril a contraint les Européens, et surtout la Grèce, à la précipitation. À Athènes, le Parlement n'a voté que vendredi soir [1er avril] la loi qui autorise les expulsions, et ce en dépit des hésitations du parti d'Alexis Tsipras. Les autres capitales de l'UE ont failli manquer à leur promesse de dépêcher dans les îles grecques les effectifs de police indispensables à des retours forcés. » (*Le figaro.fr, Jean-Jacques Mével, 04/04/2016*)

« Selon une nouvelle loi réorganisant l'asile en Grèce, adoptée le 1er avril, les migrants susceptibles d'être renvoyés en Turquie doivent, soit avoir renoncé à leur droit de demander l'asile en Grèce, soit avoir été déboutés de leur demande en première instance. Le gouvernement grec affirme que la loi respecte totalement la convention de Genève de 1949, texte fondateur des droits des réfugiés en Europe, mais le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) lui-même se dit inquiet des conditions d'application de l'asile dans les quatre centres d'enregistrement des îles de la mer Egée. » (*Le Monde*, Adéa Guillot, 04/04/2016)

« 325 migrants clandestins (originaires, dans leur grande majorité, du Pakistan, du Bangladesh et d'Afghanistan) ont été rapatriés, les 4 et 8 avril, de Grèce vers le sol turc. (*Le Figaro*, Delphine Minoui, 22/04/2016) La Grèce a renvoyé 49 migrants encore mardi 26 avril. « Ces personnes ont été accompagnées en Turquie par des agents de Frontex, le service de surveillance des frontières extérieures de l'UE. » (*AFP*, 26/04/2016)

Les réfugiés syriens « seront d'abord envoyés dans un camp temporaire - fermé - à Osmaniye, près de la frontière syrienne, a précisé le ministre turc chargé des Affaires européennes, Volkan Bozkir. Après enregistrement, ils seront ensuite disséminés dans d'autres structures dans le sud du pays. Ils rejoindront ainsi l'un des 26 camps de l'Agence turque de gestion des catastrophes naturelles et des situations d'urgence (Afad), où vivent environ 12 % des 2,8 millions de Syriens présents en Turquie et où ils auront accès à de la nourriture, des soins et à un système éducatif. » (*Libération*, Quentin Raverdy, 20/04/2016)

« L'accord conclu entre l'Union européenne et la Turquie est la seule solution possible pour endiguer l'afflux de migrants traversant la Méditerranée pour rejoindre l'Europe occidentale, a estimé Frans Timmermans, vice-président de la Commission européenne. » (*Reuters*, 28/04/2016)

Sur la question des migrants, Donald Tusk a notamment déclaré : « Aujourd'hui, la Turquie est le meilleur exemple, pour le monde, sur la manière dont nous devrions traiter les réfugiés. » Un constat partagé par la chancelière allemande, qui a salué les "efforts turcs" en matière de "partage" des responsabilités dans la crise des migrants, lors d'une conférence de presse conjointe. » (*Le Figaro*, Delphine Minoui, 24/04/2016)

« La coopération entre l'UE et Ankara pour freiner les flux de migrants vers l'Europe a fait des "progrès sensibles", mais la Turquie doit faire "plus d'efforts" pour garantir une protection appropriée aux réfugiés, a estimé la Commission européenne mercredi [20 avril]. De leur côté, les pays européens doivent "intensifier leurs efforts pour soutenir la Grèce", aussi bien sur le plan financier que dans les engagements d'accueil sur leur sol de demandeurs d'asile, a insisté l'exécutif européen dans un rapport publié [le 20 avril]. » (*Le Monde.fr avec AFP*, 20/04/2016)

« Ahmet Davutoglu s'est félicité d'une chute notable des départs quotidiens par la mer, "passés de 6000 en novembre à 130", a-t-il précisé. » (*Le Figaro*, Delphine Minoui, 24/04/2016)

Dans un interview, « le commissaire européen chargé de l'aide humanitaire, Christos Stylianides, revient sur les évolutions humanitaires depuis la signature de l'accord (...). "C'est un pas très important pour faire face à cette crise. S'il ne s'agit pas d'un modèle car chaque situation avec les pays voisins par où arrivent les migrants est différente, il montre la voie. Cet accord permet une approche globale, y compris pour la réinstallation dans d'autres pays européens des réfugiés éligibles au droit d'asile. La très nette diminution du flux des réfugiés arrivant en Grèce montre son efficacité. Je sais que de nombreuses ONG ont porté des jugements très durs sur ce texte. Mais nous sommes à l'écoute des suggestions de nos partenaires. Nous arrivons à coordonner nos actions pour une réponse commune. Cela reste encore difficile sur la relocalisation mais je pense que les Vingt-Huit réussiront à trouver une position commune. C'est un processus. Cela prend du temps." » (*Le Monde*, Marc Semo et Alain Salles, 29/04/2016)

Cependant, « de nombreuses ONG des droits de l'Homme critiquent cet accord. Amnesty International estime que la Turquie n'est pas un "pays sûr" pour les réfugiés et accuse Ankara d'avoir renvoyé des dizaines de personnes en Syrie, ravagée depuis 2011 par une guerre qui a fait plus de 270.000 morts et déplacé au moins la moitié de la population. » (*AFP*, 26/04/2016)

Selon la journaliste Ariane Bonzon, « l'Union européenne a sous-traité le drame humain des réfugiés à la Turquie au mépris de tous ses engagements en matière de conventions internationales, et sans d'ailleurs être assurée de la viabilité de cet accord. » (*Slate.fr*, Ariane Bonzon, 04/04/2016)

3. Union européenne

La résolution de Parlement européenne sur la Turquie

Le Parlement européen a adopté le 14 avril une résolution « sur la situation en Turquie (375 voix pour, 133 contre, 87 abstentions) (...) [qui] évoque notamment les relations entre l'Europe et la Turquie, avec une partie dédiée à la coopération face à la situation des réfugiés, mais aussi des sujets internes comme l'état des libertés individuelles dans le pays. » (*Le Monde, Adrien Sénécat, 20/04/2016*)

« Les députés européens déplorent "la régression observée dans certains domaines essentiels, tels que l'indépendance du pouvoir judiciaire, la liberté de réunion, la liberté d'expression et le respect des droits de l'homme et de l'Etat de droit, qui éloigne de plus en plus la perspective de la réalisation des critères de Copenhague que les pays candidats (à l'entrée dans l'UE) doivent respecter". » (*Lefigaro.fr avec AFP, 14/04/2016*)

« La Turquie [a rejeté] le rapport "nul et non avénu" du Parlement européen qui s'est dit (...) "vivement préoccupé" par le recul de l'Etat de droit [en Turquie] (...), a indiqué le ministre turc au Affaires européennes, Volkan Bozkir. Ankara "renverra ce rapport au Parlement européen", notamment en raison de ses références au "génocide" arménien perpétré sous l'Empire ottoman qu'Ankara nie catégoriquement, a déclaré M. Bozkir, cité par l'agence de presse progouvernementale Anatolie, lors d'une visite à Vienne. » (*Lefigaro.fr avec AFP, 14/04/2016*)

Une semaine après, « le président turc Recep Tayyip Erdogan a estimé mardi [19 avril] que "l'Union européenne a plus besoin de la Turquie" que l'inverse lors d'un discours à Ankara, dénonçant [le] rapport "provocateur" du Parlement européen, (...) alors que son Premier ministre Ahmet Davutoglu s'exprimait au même moment devant le Conseil de l'Europe à Strasbourg. » (*Lefigaro.fr avec AFP, 19/04/2016*)

4. International

« Embarras diplomatique entre Merkel et Erdogan sur la liberté de la presse »

Après la diffusion par la chaîne publique régionale allemande NDR d'un clip de deux minutes se moquant de M. Erdogan le 17 mars et la convocation de l'ambassadeur d'Allemagne à Ankara par la suite, une « satire » de Jan Böhmermann, humoriste de la télévision publique ZDF fin mars a provoqué une nouvelle crise. (*Le Monde.fr avec AFP, 15/04/2016*)

Le gouvernement turc a déposé une plainte en Allemagne contre l'humoriste qui « s'en était pris dans un sketch outrancier au président turc, mélangeant pédophilie, zoophilie et répression politique. » (*Le Figaro, Nicolas Barotte, 15/04/2016*)

La chancelière allemande a finalement autorisé le 15 avril les poursuites pénales réclamées par le président turc Recep Tayyip Erdogan. Merkel a toutefois ajouté « qu'une réforme du code pénal aurait lieu pour supprimer l'article 103, qui permet une telle procédure et stipule que les insultes contre un représentant d'un Etat étranger sont passibles de trois ans de prison. » (*Libération, 15/04/2016*)

« Cette affaire [a] placé la chancelière allemande dans une situation délicate, partagée entre le fait de s'en prendre à la liberté d'opinion – en se mettant à dos une bonne partie des Allemands – ou prendre le risque d'ouvrir une crise avec la Turquie, son partenaire privilégié dans la lutte contre l'afflux de réfugiés en Europe. » (*Le Monde.fr avec AFP, 15.04.2016*)

« Le dernier baromètre de la ZDF, paru vendredi 22 avril], indique que pour 80 % des personnes interrogées [en Allemagne] la chancelière prend trop de précautions avec le président turc Recep Tayyip Erdogan. 80 % des sondés estiment aussi que la Turquie n'est pas un partenaire fiable dans la résolution de la crise des réfugiés. En résumé, 62 % des Allemands critiquent la position de la chancelière. Si le flux

des réfugiés s'est un temps tari, la crise n'est pas encore terminée sur le plan politique. Les intentions de vote en faveur de la CDU/CSU pâtissent toujours de la politique d'accueil de la chancelière: avec 33 %, les conservateurs sont à leur plus bas niveau depuis des années. » (*Le Figaro, Nicolas Barotte, 22/04/2016*)

La question du Haut-Karabakh à l'ordre du jour de la diplomatie mondiale

La question du Haut-Karabakh est revenu à l'ordre du jour de la diplomatie mondiale avec la « guerre des 4 jours » (2-5 avril) opposant les Azerbaïdjanais aux Arméniens de cette région qui a fait plus de 100 morts.

« Même si, officiellement, la Turquie [partenaire stratégique de l'Azerbaïdjan] n'est pas partie prenante dans la dispute, "nous prions pour que nos frères azéris aient l'avantage dans ces affrontements et nous les soutiendrons jusqu'à la fin", a déclaré, le 4 avril, le président Recep Tayyip Erdogan. » (*Le Figaro, Nicolas Vigne, 14/04/2016*)

S'agissant des déclarations des autorités turques, « alors que les deux belligérants annonçaient une trêve sous l'égide de la Russie », « la Turquie souffle sur les braises » a titré le Monde (*Le Monde, Gaïdz Minassian, 18/04/2016*) « "Pour le Kremlin, c'est le gros dégât collatéral de son intervention en Syrie. Malgré les efforts d'apaisement entre Russie et Turquie, le risque est qu'ils s'affrontent à distance au Haut-Karabakh", prévient un diplomate européen à Moscou.» (*Les Echos, Benjamin Quenelle, 06/04/2016*)

« Province arménienne rattachée à l'Azerbaïdjan en 1921 par Staline (...) a été entre 1990 et 1994 le théâtre d'une guerre entre Azerbaïdjanais et Arméniens, qui s'est soldée par une défaite militaire de Bakou, 30000 morts et un million de déplacés de part et d'autre. Depuis le cessez-le-feu signé en 1994 par Erevan, Bakou et Stepanakert, capitale de la République du Haut-Karabakh, ce conflit est l'objet d'un processus de paix mis en place par le Groupe de Minsk de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe. Coprésidé par la France, la Russie et les Etats-Unis, il comprend une dizaine d'autres Etats, dont la Turquie, alliée de l'Azerbaïdjan. » (*Le Monde, Gaïdz Minassian, 18/04/2016*) La région « contrôlée par Erevan et peuplée de 150.000 habitants majoritairement arméniens, mais revendiquée par Bakou et considérée comme azerbaïdjanaise par la communauté internationale. » (*Les Echos, Benjamin Quenelle, 06/04/2016*)

« La Turquie et Israël se réconcilient pour faire face à l'instabilité régionale »

« La Turquie a annoncé vendredi [8 avril] que serait finalisé "très prochainement" un accord de réconciliation avec Israël après six ans de brouille [depuis l'affaire de Mavi Marmara] et six mois de négociations secrètes en Suisse. Le gouvernement israélien n'a pas démenti.

Les deux pays ne peuvent en effet se permettre de rester brouillés compte tenu du chaos régional marqué par le conflit en Syrie et les ambitions de l'Iran. Téhéran est en effet la principale menace pour Jérusalem et un rival d'Ankara qu'il affronte sur le théâtre syrien en soutenant Bachar al-Assad, l'ennemi juré du régime turc.

Israël et la Turquie avaient déjà failli se réconcilier en 2013, sous médiation américaine, après des excuses publiques du premier ministre israélien, Benjamin Netanyahu. Son pays devait verser une compensation financière aux proches des victimes de son raid et obtenait en échange l'abandon des poursuites judiciaires d'Ankara. Cela n'avait pas suffi car les deux pays avaient des intérêts trop divergents dans le printemps arabe. Ankara exigeait aussi une levée du blocus de la bande de Gaza, qu'Israël considérait comme une ligne rouge pour des raisons de sécurité. » (*Les Echos, Yves Bourdillon, 08/04/2016*)

« La Turquie gèle les avoirs de l'ex-président yéménite »

« La Turquie a gelé les avoirs de l'ancien président yéménite Ali Abdallah Saleh, en conformité avec une décision prise par le Conseil de sécurité des Nations unies, a déclaré le gouvernement d'Ankara [le 21 avril] dans son Journal officiel.

La mesure concerne l'ensemble des avoirs détenus par Saleh dans des banques et autres institutions financières turques. Ali Abdallah Saleh est soupçonné d'avoir amassé une fortune évaluée à 60 milliards de dollars (53 milliards d'euros), soit l'équivalent du PIB annuel du Yémen, durant sa longue période au pouvoir, ont déclaré des enquêteurs désignés par l'Onu au Conseil de sécurité. Celui qui s'est allié en 2014 avec la milice chiite Houthi fut président du Yémen du Nord de 1978 à 1990 avant de devenir en 1990 président du Yémen réunié et de le rester jusqu'en février 2012, date à laquelle il a dû céder le pouvoir à la suite d'un soulèvement dans le cadre du "printemps arabe".» (*Lefigaro.fr avec Reuters, 21/04/2016*)

5. Turquie

Attentat suicide sur un site touristique de la ville de Bursa

« La Turquie vit depuis plusieurs mois en état d'alerte en raison d'une série d'attaques liées au conflit kurde ou attribuées au groupe jihadiste Etat islamique (EI). » (*Lefigaro.fr avec AFP et Reuters, 27/04/2016*)

Au moins treize personnes ont été blessées, mercredi 27 avril, dans un attentat-suicide à Bursa, quatrième plus grande ville de Turquie. L'explosion s'est produite à proximité de la grande mosquée Ulucami, vestige de cette ville touristique. (*Le Monde, 27/04/2016*) (*Lefigaro.fr avec AFP et Reuters, 27/04/2016*) « Les autorités turques ont procédé aux arrestations de quinze personnes après l'attentat. » (*Lefigaro.fr avec Reuters, 28/04/2016*)

« Aucune revendication n'a été formulée. Il s'agit du cinquième attentat suicide commis cette année dans un grand centre urbain de Turquie. Deux ont été revendiqués par l'Etat islamique (EI) et deux autres par des activistes kurdes. » (*Lefigaro.fr avec Reuters, 27/04/2016*)

« Les Etats-Unis ont avisé samedi [9 avril] leurs ressortissants de "menaces crédibles" d'attentats dans des sites touristiques turcs, notamment à Istanbul et à Antalya. » (*Le Figaro.fr avec Reuters, 09/04/2016*) La veille, « Israël a émis un message équivalent à destination de ses citoyens séjournant actuellement en Turquie, les pressant de quitter le pays en raison de "risques immédiats" d'attentats. » (*Lefigaro.fr avec AFP, 09/04/2016*)

Adoption de la loi de protection des données personnelles

« Le parquet d'Ankara a ouvert une information judiciaire sur une fuite sur Internet d'une base de données contenant les informations personnelles, notamment le numéro d'identification, la date de naissance et l'adresse, de près de 50 millions de Turcs, qui se retrouvent ainsi exposés à toute une série de fraudes et de piratages, a rapporté mercredi [6 avril] l'agence progouvernementale Anatolie. Une déclaration anonyme publiée sur le site d'un groupe islandais spécialisé dans la publication de fuites a revendiqué l'opération samedi [2 avril]. » (*Les Echos, Yvers Bourdillon, 07/04/2016*)

« Des responsables turcs ont soutenu que les données divulguées datent de 2010 et proviennent d'un fichier d'informations sur les électeurs que le Haut-conseil électoral (YSK) a l'obligation de transmettre aux partis politiques avant chaque élection. » (*Le Parisien, AFP, 07/04/2016*)

A la suite de la cette fuite, « la Turquie s'est dotée d'une loi de protection des données personnelles, parue jeudi [7 avril] au Journal officiel, (...). La loi n°6698 de "protection des données personnelles" a été

publiée jeudi au Journal officiel turc, après avoir été votée par le Parlement et ratifiée par le président turc, Recep Tayyip Erdogan. Cette loi élargit notamment le périmètre des données personnelles à l'appartenance syndicale, la croyance religieuse ou encore les opinions politiques. Ces données ne pourront plus être exploitées sans le consentement explicite de la personne concernée. Une Autorité de protection des données est également créée et pourra s'opposer au transfert à l'étranger des données d'un individu si l'intérêt de cet individu ou de la Turquie est menacé. » (*Le Parisien, AFP, 07/04/2016*)

« Projet de loi pour priver les députés de leur immunité »

« Le gouvernement turc a déposé mardi un projet de loi prévoyant de priver les députés de leur immunité parlementaire, ont déclaré des responsables du parti au pouvoir, l'AKP. Ce projet de loi viserait avant tout le parti pro-kurde HDP (Parti démocratique des peuples). Le président turc, Recep Tayyip Erdogan, a réclamé à maintes reprises l'ouverture de poursuites judiciaires contre les députés du HDP, les accusant d'être le prolongement du PKK (Parti des travailleurs du Kurdistan), qu'Ankara considère comme un groupe terroriste, hors-la-loi. » (*Reuters, 12/04/2016*)

Les procès contre les journalistes du quotidien d'opposition Cumhuriyet

« Une cour criminelle d'Istanbul, en Turquie, a condamné jeudi 28 avril deux journalistes turcs à deux ans de prison chacun pour avoir illustré en 2015 leur éditorial d'une caricature de Mahomet parue dans l'hebdomadaire satirique Charlie Hebdo. » (*Le Monde.fr avec AFP, 28/04/2016*)

« Les deux journalistes, Ceyda Karan et Hikmet Cetinkaya, poursuivis pour "incitation à la haine" et "insulte aux valeurs religieuses" » avaient « illustré leur éditorial du 14 janvier 2015, dans le quotidien Cumhuriyet, de versions réduites de la une du premier numéro de Charlie Hebdo publié après les attentats du 7 janvier, en solidarité avec la revue satirique. Leur avocat va faire appel. » (*Le Monde.fr avec AFP, 28/04/2016*) (*Libération, 28/04/2016*)

« Cumhuriyet (...) était le seul journal du monde musulman, et l'une des cinq publications internationales, à avoir reproduit des extraits des caricatures publiées par Charlie Hebdo. Le premier ministre islamo-conservateur turc, Ahmet Davutoglu, avait alors qualifié la décision de Cumhuriyet de "grave provocation". » (*Le Monde.fr avec AFP, 28/04/2016*)

Quelques jours plus tôt, le rédacteur en chef du quotidien, Can Dündar, a été condamné à 28 650 livres turques (près de 9 000 euros) d'amende pour "insulte" au président Erdogan dans une série d'articles et chroniques sur une rocambolesque affaire de corruption qui a éclaboussé en décembre 2013 Erdogan, alors Premier ministre, et son proche entourage, dont son fils Bilal et son actuel ministre des Transports. (*Humanite.fr, 25/04/2016*)

« Les procès pour injure envers Erdogan se sont multipliés depuis son élection à la tête de l'Etat en août 2014, signe, selon ses détracteurs, d'une dérive autoritaire. Près de 2000 procédures judiciaires ont été lancées en Turquie, visant aussi bien artistes et journalistes que simples particuliers. » (*lefigaro avec Reuters, 14/04/2016*)

Can Dündar, et Erdem Gül, chef de bureau à Ankara de Cumhuriyet « risquent par ailleurs la prison à vie dans un autre procès en cours. Ils sont accusés d'espionnage, de divulgation de secrets d'Etat et de tentative de coup d'Etat pour avoir diffusé en 2014 un article et une vidéo faisant état de livraisons d'armes par les services secrets turcs à des rebelles islamistes en Syrie. » (*Le Monde.fr avec AFP, 28/04/2016*)

Can Dündar, dans une lettre adressée à Angela Merkel vendredi 22 avril, interpelle la chancelière allemande : "Il y a une bataille entre les démocrates et les autocrates en Turquie", écrit-il. "Allez-vous prétendre encore une fois qu'il n'y a pas de répression ici ?". (*L'Express, L'Expansion, AFP, 26/04/2016*)

« Fin de la brouille entre l'AKP et les militaires »

« La justice turque a cassé, jeudi 21 avril, les condamnations de 275 personnes accusées de tentative de coup d'Etat contre le gouvernement. L'arrêt de la Haute Cour d'appel ouvre la voie à la réhabilitation de centaines de militaires et scelle la réconciliation des islamo-conservateurs avec l'armée. Parmi les personnes relaxées figure un ancien chef d'état-major, le général Ilker Basbug, condamné à la prison à perpétuité en 2013 pour son implication dans l'affaire Ergenekon.

Celle-ci avait éclaté en 2007 avec la découverte d'une cache d'armes chez un officier dans la banlieue d'Istanbul. Des révélations fracassantes sur les liens des "pachas" (généraux) avec "l'Etat profond" (alliance informelle entre certains militaires, des politiciens et des représentants de la pègre) étaient promises. Selon les magistrats instructeurs des procès contre les militaires (affaires Ergenekon et Balyoz), un puissant réseau criminel venait d'être démantelé au sein de l'armée. Généraux, avocats, journalistes, caïds furent arrêtés, jugés, puis condamnés à de lourdes peines de prison pour tentative de coup d'Etat.

L'organisation de ces procès médiatisés était censée montrer au public combien l'élite militaire et laïque du pays était prête à tout pour renverser les islamo-conservateurs du Parti de la justice et du développement (AKP), fondé par le numéro un turc, Recep Tayyip Erdogan, en 2001. Il s'agissait pour l'AKP de réduire à tout prix l'influence de l'armée, historiquement perçue comme la gardienne de la Turquie laïque et unitaire fondée par Mustafa Kemal Atatürk en 1923. Avant l'arrivée au pouvoir de l'AKP en 2002, les « pachas » pesaient de tout leur poids sur la vie politique du pays, avec l'organisation de trois coups d'Etat (1960, 1971, 1980).

Dans son arrêt de jeudi, la Haute Cour d'appel tire un trait sur ces révélations, estimant qu'il n'y a jamais eu de "groupe terroriste Ergenekon" et que les preuves réunies par l'accusation ont été fabriquées. Ce revirement s'explique par le retournement d'alliance survenu entre M. Erdogan et son partenaire de jadis, l'imam Fethullah Gülen, dont la confrérie est très infiltrée au sein des organes de justice et de police. (...)

L'"organisation" en question est la confrérie des fethullahci (disciples de l'imam Gülen), vouée aux gémonies depuis qu'elle a contribué à révéler, en décembre 2013, un vaste scandale de corruption impliquant des membres du gouvernement.» (*Le Monde, Marie Jégo, 22/04/2016*)

Interpellations contre des personnes soupçonnées d'appartenir au réseau de Fethullah Gülen

« La police turque a interpellé, lundi [18 avril], 100 personnes soupçonnées d'appartenir au réseau du prédicateur Fethullah Gülen, selon l'agence de presse progouvernementale Anatolie. Les suspects, placés en garde à vue, ont été interpellés lors d'une opération menée dans neuf provinces différentes, dont Istanbul. D'autres arrestations pourraient suivre. D'après l'agence, 140 personnes soupçonnées de "financer" et d'"appartenir à une organisation terroriste" sont visées par un mandat d'arrêt, dont des hommes d'affaires et des employés de Bank Asya, sous tutelle gouvernementale. Depuis deux ans, les autorités ont multiplié les purges contre la communauté de Fethullah Gülen dans la justice, la police, etc. Le prédicateur, ancien allié d'Erdogan, dirige depuis les Etats-Unis un réseau d'écoles, d'ONG, etc. Il est devenu "l'ennemi public numéro 1" depuis un scandale de corruption fin 2013. » (*Libération, 18/04/2016*)

La dégradation des conditions des journalistes étrangers complique les relations diplomatiques

« Une journaliste néerlandaise d'origine turque, Ebru Umar, a passé plusieurs heures en détention dimanche [24 avril] pour des tweets jugés insultants envers M. Erdogan. Remise en liberté, elle n'a pas le droit de quitter le territoire. » (*Lefigaro.fr avec Reuters, 25/04/2016*)

« Le premier ministre néerlandais, Mark Rutte, a invité l'ambassadeur de Turquie à s'expliquer, tout en tentant de calmer le jeu au Parlement. (...) Lors d'un entretien avec son homologue turc, [Le ministre des affaires étrangères néerlandais, le social-démocrate Bert Koenders] lui aurait indiqué que *"la liberté de la presse et la liberté d'expression sont de très bonnes choses"*. "Il convient qu'un candidat à l'adhésion les respecte ; j'ai souvent insisté là-dessus lors de mes conversations avec mes collègues turcs et je continuerai à le faire. Il semble que cela reste nécessaire", a commenté le ministre des affaires étrangères. » (*Le Monde, Jean-Pierre Stroobants, 25/04/2016*)

« Quant au Nederlandse Vereniging van Journalisten (NVJ – "Syndicat des journalistes néerlandais"), il souligne que ce n'est pas la première fois qu'un journaliste néerlandais connaît des démêlées avec la Turquie. "Ce pays croit visiblement qu'il peut tout se permettre", déclare son responsable, Thomas Bruning. » (*Le Monde, Jean-Pierre Stroobants, 25/04/2016*)

« La semaine [d'avant], le chef du bureau de l'agence de presse russe Sputnik en Turquie, Tural Kerimov, a été refoulé à son arrivée à Istanbul et Volker Schwenck, correspondant au Caire de la chaîne allemande ARD, a été placé en détention, puis expulsé.

Le porte-parole du gouvernement, Numan Kurtulmus, a évoqué lundi [25 avril] des "raisons de sécurité" sans élaborer. Peu avant, un journaliste américain, David Lepeska, était brièvement détenu à l'aéroport Atatürk d'Istanbul, puis expulsé vers Chicago sans explications. » (*Lefigaro.fr avec Reuters, 25/04/2016*)
Début avril, « le président américain Barack Obama a dénoncé en des termes forts "le chemin très inquiétant" pris par son homologue turc et allié Recep Tayyip Erdogan en matière de liberté de la presse en Turquie. "Il n'y a aucun doute sur le fait que le président Erdogan a été élu plusieurs fois selon un processus démocratique mais je pense que l'approche qu'ils ont adoptée vis-à-vis de la presse pourrait conduire la Turquie sur un chemin qui serait très inquiétant", a condamné Barack Obama, qui avait rencontré son homologue turc jeudi soir [31 mars] à Washington. » (*Le Figaro.fr avec AFP, 02/04/2016*)

« A la suite des propos de Barack Obama sur les menaces qui pèsent sur la liberté de la presse en Turquie, le président Recep Tayyip Erdogan a rejeté, lundi [4 avril], "toute leçon de démocratie" de la part des Occidentaux. » (*Les Echos, 04/04/2016*) « "Ceux qui tentent de nous donner une leçon de démocratie et de droits de l'Homme doivent d'abord contempler leur propre honte", a déclaré M. Erdogan lors d'un discours télévisé à Ankara. » (*Lefigaro.fr avec AFP 04/04/2016*)

La Fédération européenne des journalistes (FEJ) s'est dite « "extrêmement préoccupée" par la dégradation des conditions pour les correspondants étrangers, déplorant l'attitude "inacceptable" de la Turquie. » (*L'Express, L'Expansion, AFP, 26/04/2016*)

La Turquie figure cette année au 151e rang du classement de la liberté de la presse établi par l'ONG Reporters sans frontières, sur un total de 180 pays passés en revue. (*Lefigaro.fr avec Reuters, 25/04/2016*)

La liberté d'expression en procès

Quatre universitaires turcs arrêtés le 15 mars dernier pour "propagande terroriste" après avoir signé et lu en public une «pétition pour la paix» dénonçant les «massacres» commis par les forces de sécurité turques pendant des opérations contre le PKK dans plusieurs villes du Sud-Est, ont obtenu la liberté conditionnelle lors du procès du 22 avril. (*Le Figaro, Delphine Minoui, 22/04/2016*)

« Les quatre intellectuels n'ont pas été acquittés, mais libérés dans l'attente de possibles poursuites "selon l'article 301 du code pénal turc" relatif aux insultes envers la Turquie, l'identité turque et les institutions turques, ce qui nécessite l'aval du ministre de la Justice, a ajouté Benan Molu, avocate au barreau d'Istanbul. » (*Lefigaro.fr avec AFP, 22/04/2016*)

Par ailleurs, le parquet d'Istanbul a requis de un à cinq ans de prison pour "propagande terroriste" à l'encontre de Chris Stephenson, un universitaire britannique résidant à Istanbul depuis 25 ans et qui

enseigne à l'université Bilgi d'Istanbul, selon les médias locaux. Il « a été brièvement arrêté en mars devant le palais de justice d'Istanbul alors qu'il était venu apporter son soutien [aux] universitaires turcs, arrêtés pour avoir signé [la] pétition. Le Britannique a ensuite été expulsé mais est retourné une semaine après en Turquie car il ne faisait pas l'objet d'une interdiction d'entrée sur le territoire. Des procureurs ont élaboré à son encontre un acte d'accusation qui lui reproche d'avoir fait une "propagande terroriste" pour le PKK. (...) La date de l'ouverture de son procès n'a pas encore été fixée. Selon les procureurs M. Stephenson était en possession de tracts pro-PKK lorsqu'il a été interpellé le 15 mars. » (AFP, 29/04/2016)

« La Turquie condamnée pour discrimination envers les alévis »

« La Cour européenne des droits de l'homme a condamné [le 26 avril] la Turquie pour violation au droit à la liberté de religion et discrimination envers les alévis, une tendance libérale de l'islam chiite qui constitue la plus importante minorité religieuse du pays.

Saisie par 203 Turcs alévis, la Cour invite Ankara à mettre les fidèles de cette confession sur un pied d'égalité avec ceux de l'islam sunnite, qui bénéficient du soutien des pouvoirs publics en Turquie, via la Direction des affaires religieuses. "Quelle que soit la place de la confession alévie dans la théologie musulmane, celle-ci constitue une conviction religieuse profondément enracinée dans la société et l'histoire turques", affirme la Cour de Strasbourg. On estime qu'au moins 15 des 70 millions de Turcs sont adeptes de cette version hétérodoxe de l'islam. Le fait de pas reconnaître le culte alévi comme confession à part entière revient à le priver de personnalité juridique, de financements publics, de dons des fidèles et de nombreux droits accordés à l'islam sunnite, lequel est "presqu'entièrement subventionné par les l'Etat", soulignent les juges européens. L'arrêt, rendu par la grande chambre de la Cour, est définitif. » (Lefigaro.fr avec Reuters, 26/04/2016)

Déclaration controversée du Président du Parlement sur la laïcité

La déclaration du président du Parlement turc, issu du parti islamo-conservateur, AKP, au pouvoir, Ismail Kahraman, réclamant une « constitution religieuse » et l'abandon du principe de laïcité a provoqué une polémique politique en Turquie. (Les Echos, Yves Bourdillon, 28/04/2016)

« Mardi [26 avril] des manifestants se sont rassemblés dans plusieurs villes de Turquie pour affirmer leur attachement au principe de laïcité. » (Le Monde.fr avec AFP, 27/04/2016)

« La déclaration de M. Kahraman a provoqué une levée de boucliers des milieux laïcs mais aussi de l'ensemble de l'opposition parlementaire. "La laïcité est la garantie de la liberté de culte", a lancé le chef de file de l'opposition laïque au parlement, Kemal Kiliçdaroglu, lors d'un discours devant ses députés du CHP (parti républicain du peuple), accusant le régime islamo-conservateur de vouloir "détruire la république". Et d'assurer qu'il était hors de question de renoncer à la laïcité "tant que le CHP existe au parlement". » (Lefigaro.fr avec AFP, 26/04/2016) « "Le chaos qui règne au Moyen-Orient est le fruit des esprits qui, comme vous, font de la religion un instrument en politique", a réagi, sur son compte Twitter (...) Kemal Kiliçdaroglu. Les islamo-conservateurs ont montré "leur vrai visage", a assuré Figen Yuksekdag, la co-présidente du Parti démocratique des peuples (HDP, prokurde). » (Le Monde, Marie Jégo, 27/04/2016)

« L'AKP, au coeur de la polémique, s'est distancé des propos de M. Kahraman, indiquant par la voix d'un de ses dirigeants, Mustafa Sentop, que le président "n'a pas parlé au nom de l'AKP". » (Lefigaro.fr avec AFP, 26/04/2016) « Le président du Parlement a par la suite dit qu'il exprimait "son opinion personnelle". » (Lefigaro.fr avec AFP, 26/04/2016)

« Le président turc Recep Tayyip Erdogan a déclaré mardi [26 avril] que l'Etat devait observer la même distance par rapport à toutes les croyances religieuses après l'appel à l'abandon du principe de laïcité » (Lefigaro.fr avec AFP, 26/04/2016) « La nouvelle constitution turque maintiendra le caractère laïc de l'Etat, a assuré mercredi [27 avril] le Premier ministre, Ahmet Davutoglu. » (Les Echos, Yves Bourdillon, 28/04/2016) « Dans la nouvelle Constitution que nous préparons, le principe de laïcité figurera pour garantir la liberté de culte des citoyens et pour que l'Etat soit à égale distance de toutes les confessions,

a déclaré Ahmet Davutoglu lors d'un discours public à Ankara. » (Le Monde.fr avec AFP, 27/04/2016)
« "Les principes fondamentaux de l'Etat ne sont pas un sujet de débat pour nous", a insisté le chef du gouvernement. » (Lefigaro.fr avec AFP, 27/04/2016)

« Depuis son arrivée au pouvoir en 2002, l'AKP est accusé par ses détracteurs de vouloir islamiser la société turque. Le parti a notamment libéralisé le port du voile islamique, autrefois strictement interdit dans la fonction publique et les universités. » (Le Monde.fr avec AFP, 27/04/2016)

« Depuis la reconduction de l'AKP au pouvoir, en novembre dernier, l'une des priorités du gouvernement est de doter la Turquie d'une nouvelle loi fondamentale pour remplacer celle héritée de la junte militaire après le putsch de 1980. Plusieurs négociations ont échoué, la dernière en février, l'opposition rejetant la présidentialisation du régime exigée par M. Erdogan, élu chef de l'Etat en 2014 après trois mandats de premier ministre. » (Lefigaro.fr avec AFP, 26/04/2016)

6. Economie

Un nouveau gouverneur pour la banque centrale turque

Murat Cetinkaya, gouverneur adjoint de la banque centrale a été nommé lundi 11 avril pour diriger cette institution, succédant à Erdem Basci dont le mandat est arrivé à expiration le 19 avril.

« Le choix de M. Cetinkaya devrait être positivement accueilli car "les requêtes du président Erdogan en faveur d'une baisse des taux d'intérêt ne se sont pas traduites par la nomination d'un gouverneur malléable et inconnu, susceptible d'exécuter les ordres du président", a indiqué à l'AFP William Jackson du cabinet Capital Economics à Londres. (...) M. Cetinkaya aura du mal à résister aux demandes croissantes d'assouplissement monétaire, même s'il n'y a aucune justification économique pour le faire", a jugé M. Jackson. » (AFP, 11/04/2016)

« Les marchés ont néanmoins semblé rassurés par la nomination confirmée de M. Cetinkaya. En fin de journée, la livre turque (LT) gagnait 0,7% face au dollar à 2,83 LT pour un billet vert et 0,5% par rapport à la monnaie européenne à 3,23 LT pour un euro. Le principal indice de la bourse d'Istanbul a pour sa part clôturé sa séance sur une progression de 1,8% à 83.988 points. » (AFP, 11/04/2016)

« Vicat-CA en hausse au T1, porté par la France et la Turquie »

« Vicat VCTP.PA a publié mercredi [27 avril] un chiffre d'affaires en hausse au premier trimestre, grâce notamment à l'amélioration de son activité en France et en Turquie. Sur les trois premiers mois de l'année, le chiffre d'affaires du cimentier s'établit à 554 millions d'euros, contre 537 millions à la même période de l'exercice 2015. A périmètre et taux de change constants, il progresse de 6,5% et de 3,3% en données publiées. En France, le chiffre d'affaires est en croissance de 8,9% à périmètre constant, à 183 millions d'euros. En Turquie, il s'élève à 42,4 millions d'euros, en progression de 23% à données comparables. (...) » (Reuters, 27/04/2016)

« Publicis: un cinquième 'hub' à Istanbul pour PublicisLive »

« Publicis a annoncé mardi [26 avril] l'ouverture d'un cinquième 'hub' pour PublicisLive, sa filiale spécialisée dans l'organisation de conférences internationales. L'entité, qui appartient au périmètre de MSLGroup, a choisi de s'installer au coeur de l'Eurasie en ouvrant une nouvelle plateforme à Istanbul (Turquie).

PublicisLive, dont le siège social se trouve en Suisse, était jusqu'ici implantée en France ainsi qu'à Abou Dhabi et à Dubai. Le groupe de communication explique vouloir gagner des parts de marché dans cette région 'émergente', la Turquie jouant selon lui un rôle clé aussi bien termes commerciaux que géopolitiques dans la zone. » (CercleFinance.com, 26/04/2016)

La liste des sources et des journalistes ayant couvert le sujet turc (avril 2016)

Le Figaro

Nicolas Barotte
Jean-Jacques Mével
Delphine Minoui
Philippe Gélie
Amaury Peyrach
Nicolas Vigne

Le Monde

Cécile Ducourtieux
Adéa Guillot
Marie Jégo
Frédéric Lemaître
Gaïdz Minassian
Marc Semo
Adrien Sénécat
Alain Salles
Jean-Pierre Stroobants

Les Echos

Yves Bourdillon
Adrien Lelièvre
Benjamin Quenelle

Libération

Quentin Raverdy

Slate.fr

Ariane Bonzon

Le Parisien

Humanité.fr

L'Express

L'Expansion

Cercle Finance

TV5 monde



Institut du Bosphore

Institut du Bosphore Main Supporter
Mécène Principal



redefining / standards

Institut du Bosphore Institutional Supporters
Mécènes Institutionnels

